



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Rapport financier trimestriel du second trimestre de 2024-2025

Au 30 septembre 2024 (non audité)

Présenté au Bureau de régie interne

Table des matières

Section 1 : Vue d'ensemble	3
Section 2 : Résumé à l'intention de la haute direction	3
Section 3 : Information financière comparative	4
Résultats financiers des opérations par programme	4
Résultats financiers des opérations par catégorie de dépenses et de revenus.....	5
Budget annuel approuvé (autorisations)	6
Événements importants et contexte opérationnel actuel	7
Section 4 : Annexes	8

Section 1 : Vue d'ensemble

Le *Rapport financier trimestriel* est présenté au Bureau de régie interne (le Bureau) afin d'assurer une surveillance efficace des fonds publics. Il compare les renseignements financiers cumulatifs de l'exercice en cours avec ceux de l'exercice précédent.

Le présent rapport, qui couvre la période de six mois se terminant le 30 septembre 2024, est préparé selon la comptabilité d'exercice et comprend des estimations raisonnables.

Section 2 : Résumé à l'intention de la haute direction

Le coût de fonctionnement net cumulatif de l'exercice s'élève à **370,6 M\$**, soit une augmentation de **29,2 M\$ (8,6 %)** par rapport à la même période de l'année précédente. Cela s'explique principalement par les facteurs suivants :

- l'augmentation des salaires et des avantages sociaux en raison des rajustements en lien au coût de la vie pour les députés, les agents supérieurs de la Chambre et certains employés de l'Administration de la Chambre, ainsi que d'une dotation supplémentaire en personnel pour les projets de soutien aux députés, la modernisation du Parlement et la sécurité;
- l'augmentation des coûts de publicité et d'impression en raison de la hausse de la demande;
- l'augmentation des cotisations de l'employeur aux régimes d'assurance maladie et dentaire, attribuable à un changement de méthodologie et à la hausse des salaires et du taux de cotisation;
- l'augmentation des revenus en raison de la facturation anticipée pour des services fournis aux ministères fédéraux;
- une diminution des réparations et de l'entretien attribuable à l'adaptation des calendriers de modernisation des bâtiments.

Le budget net approuvé de la Chambre pour 2024-2025 est de **665,1 M\$**, soit une augmentation de **48,2 M\$ (7,8 %)** par rapport à 2023-2024.

Le budget net approuvé comprend les éléments suivants :

- 623,7 M\$ provenant du Budget principal des dépenses;
- 41,4 M\$ provenant du Budget supplémentaire des dépenses (B) soit :
 - 21,2 M\$ pour le report de fonds du budget de fonctionnement de 2023-2024;
 - 7,7 M\$ pour le soutien à la sécurité des députés;
 - 10,7 M\$ pour les augmentations économiques de certains employés de l'Administration de la Chambre (une réduction de 0,8 M\$ par rapport aux soumissions originales);
 - 1,8 M\$ pour les régimes d'avantages sociaux des employés.

Au 30 septembre 2024, les fonds disponibles de la réserve centrale, y compris les fonds reportés du budget de fonctionnement, ont été alloués à des initiatives particulières comme la transformation des délibérations parlementaires, le remplacement du Portail financier des députés et la mise en œuvre des initiatives faisant partie du Plan d'accessibilité de la Chambre 2023-2025. Une partie des coûts de la transformation des délibérations parlementaires sera absorbée par les excédents provenant du programme des députés et des agents supérieurs de la Chambre. L'Administration de la Chambre continuera de surveiller l'environnement actuel et, dans la mesure du possible, d'atténuer les

risques grâce à de bonnes pratiques de planification et de gestion financière qui appuient les priorités stratégiques et favorisent l'utilisation efficace des ressources.

L'Administration de la Chambre mène ses activités dans les limites des autorisations approuvées, et il n'y a pas d'autres préoccupations importantes à porter à l'attention du Bureau.

Section 3 : Information financière comparative

Résultats financiers des opérations par programme

Les coûts de fonctionnement nets au 30 septembre 2024 s'élèvent à **370,6 M\$** par rapport à **341,4 M\$** à la même période l'an dernier, soit une augmentation globale de **29,2 M\$** ou **8,6 %**. Le tableau suivant présente la ventilation des coûts de fonctionnement nets par programme au 30 septembre des exercices 2024-2025 et 2023-2024.

Tableau 1. Coûts de fonctionnements nets d'une année à l'autre par programme au 30 septembre

(en milliers de dollars)

Programme	Cumul annuel au 30 septembre		Écart (\$)	Écart (%)
	Résultats de 2024-2025	Résultats de 2023-2024		
Députés et agents supérieurs de la Chambre	165 964	155 139	10 824	7,0
Comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	2 613	3 957	(1 344)	(34,0)
Programme des députés et des agents supérieurs de la Chambre	168 577	159 096	9 480	6,0
Programme de l'Administration de la Chambre	143 919	130 219	13 700	10,5
Total des dépenses de fonctionnement nettes	312 496	289 315	23 181	8,0
Services reçus gratuitement ¹	58 078	52 063	6 015	11,6
Total des coûts de fonctionnement nets	370 574	341 378	29 196	8,6

Note : Comme il s'agit de montants arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

¹Pour plus d'information sur les services reçus gratuitement, voir le tableau 2.

Résultats financiers des opérations par catégorie de dépenses et de revenus

Le tableau suivant présente les coûts de fonctionnement nets par catégorie de dépenses et de revenus au 30 septembre de l'exercice 2024-2025.

Tableau 2. Coûts de fonctionnement nets d'une année à l'autre par catégorie de dépenses et de revenus au 30 septembre

(en milliers de dollars)

Catégorie de dépenses et de revenus	Cumul annuel au 30 septembre		Écart (\$)	Écart (%)
	Résultats de 2024-2025	Résultats de 2023-2024		
Dépenses de fonctionnement				
Salaires et avantages sociaux	242 178	216 785	25 393	11,7
Transport et télécommunications	22 600	22 686	(86)	(0,4)
Services professionnels et spéciaux	10 777	10 436	340	3,3
Locations et licences	13 475	13 308	167	1,3
Matériel informatique et de bureau, mobilier et accessoires	9 210	9 200	10	0,1
Services publics, fournitures et approvisionnements	5 231	4 854	377	7,8
Services de publicité et d'impression	5 977	5 262	715	13,6
Amortissement des immobilisations corporelles	4 586	4 989	(402)	(8,1)
Réparations et entretien	3 624	4 916	(1 292)	26,3
Paiements de transfert aux associations internationales	573	543	30	5,6
Perte nette (gain net) sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	76	(99)	175	-
Autres	250	395	(145)	(36,7)
Total des dépenses de fonctionnement	318 557	293 275	25 282	8,6
Revenus				
Recouvrements des coûts	(4 260)	(2 334)	(1 926)	82,5
Services de restauration – ventes	(1 686)	(1 504)	(182)	12,1
Autres	(116)	(123)	6	(5,1)
Total des revenus	(6 062)	(3 960)	(2 101)	53,1
Total des dépenses de fonctionnement nettes	312 496	289 315	23 181	8,0
Autres dépenses : services reçus gratuitement				
Services d'installation	39 300	38 738	562	1,4
Contribution de l'employeur aux régimes d'assurance maladie et dentaire	18 703	13 227	5 476	41,4
Indemnités pour accident du travail	75	99	(23)	(23,5)
Total des autres dépenses	58 078	52 063	6 015	11,6
Total des coûts de fonctionnement nets	370 574	341 378	29 196	8,6

Note : Comme il s'agit de montants arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Les écarts d'une année à l'autre de **29,2 M\$** s'expliquent principalement par les facteurs suivants :

- **Salaires et avantages sociaux** : augmentation principalement due aux rajustements en lien avec le coût de la vie et à un plus grand nombre d'employés des députés et des agents supérieur de la Chambre, ainsi qu'aux augmentations législatives des indemnités de session et des rémunérations supplémentaires des députés conformément à la *Loi sur le Parlement du Canada*. Pour l'Administration de la Chambre, la hausse est attribuable aux rajustements en lien avec le coût de la vie pour les employés, à une dotation supplémentaire en personnel pour la sécurité et la transformation des procédures parlementaires, et au soutien des projets axés sur les députés.
- **Services de publicité et d'impression** : augmentation principalement attribuable à une plus grande utilisation des services de publicité par les députés.
- **Réparations et entretien** : diminution principalement attribuable à l'adaptation des calendriers de modernisation des bâtiments dans le cadre de la vision et du plan à long terme (VPLT).
- **Revenus** : augmentation principalement due à la facturation anticipée des recouvrements pour des services fournis aux ministères du gouvernement fédéral comme Services publics et Approvisionnement Canada.
- **Services reçus gratuitement** : augmentation des cotisations de l'employeur aux régimes d'assurance maladie et dentaire principalement attribuable à un changement de méthodologie et à la hausse des salaires et du taux de cotisation.

Budget annuel approuvé (autorisations)

Le budget approuvé de la Chambre pour 2024-2025 est de **665,1 M\$**, soit une augmentation de **48,2 M\$ (7,8 %)** par rapport à l'année précédente, principalement en raison des éléments suivants :

- 25,8 M\$ pour les augmentations économiques de certains employés de l'Administration de la Chambre;
- 7,7 M\$ pour le renforcement du soutien à la sécurité des députés;
- 5,6 M\$ pour les augmentations liées au coût de la vie pour les budgets des députés et des agents supérieurs de la Chambre, y compris les allocations pour les déplacements et les baux de bureaux de circonscription;
- 3,6 M\$ pour la gestion du cycle de vie des technologies de reprise après sinistre et des services des installations;
- 1,8 M\$ pour les indemnités de session et les rémunérations supplémentaires des députés.

Pour obtenir plus de détails sur les changements d'une année à l'autre par programme et par initiative, voir respectivement les annexes A et B.

Événements importants et contexte opérationnel actuel

Répercussions sur les tendances des dépenses

Inflation : Même si l'indice des prix à la consommation (IPC)¹ rajusté est passé de 2,8 % à 1,6 % entre septembre 2023 et septembre 2024, le coût de la vie demeure élevé en raison de la hausse continue du prix des biens et des services. L'Administration de la Chambre n'inclut pas les rajustements inflationnistes non salariaux dans le Budget principal des dépenses. Elle continue de surveiller et d'évaluer ces répercussions et demandera à obtenir des fonds supplémentaires au besoin.

Initiatives de transformation organisationnelle

Accessibilité : La Chambre a publié officiellement son [Plan d'accessibilité 2023-2025](#) en décembre 2022. Préparé conformément à la [Loi canadienne sur l'accessibilité](#), ce plan décrit les mesures que la Chambre prendra pour recenser, éliminer et prévenir les obstacles qui limitent la participation pleine et égale des personnes en situation de handicap. La Chambre reconnaît que chaque personne a ses propres forces et défis, et elle apprécie cette diversité.

Cette année, la plupart des initiatives du Plan d'accessibilité seront menées à bien, notamment le lancement de la formation obligatoire pour les gestionnaires, les lignes directrices sur l'accessibilité pour l'approvisionnement et les améliorations apportées à l'accessibilité numérique et à l'environnement bâti.

Amélioration de l'environnement de sécurité : Les progrès de diverses initiatives portant sur l'amélioration de la sécurité des députés, amorcées en 2020-2021, se poursuivront en 2024-2025 et par la suite. Ces initiatives visent à assurer un environnement sécuritaire aux députés et à leur personnel dans la cité parlementaire, dans leurs résidences et dans leur circonscription.

Investissement dans l'infrastructure : L'investissement nécessaire pour moderniser et réhabiliter l'édifice du Centre (désormais appelé l'édifice du Parlement) dans le cadre de la VPLT s'est poursuivi cette année. L'objectif est de fournir aux parlementaires des installations modernisées pour répondre à leurs besoins en technologie, en radiodiffusion et en vidéoconférence, en sécurité physique, en cybersécurité, en accessibilité et en durabilité.

¹ L'indice des prix à la consommation (IPC) rajusté exclut les composantes volatiles, comme les fruits et légumes, l'essence, le taux d'intérêt hypothécaire et les produits du tabac.

Section 4 : Annexes

Annexe A. Budget annuel approuvé (autorisations) par programme

Le tableau ci-dessous présente les autorisations approuvées par le Bureau d'un montant de **665,1 M\$** pour 2024-2025.

(en milliers de dollars)

Programme	Budget de 2024-2025	Budget de 2023-2024	Écart (\$)	Écart (%)
Députés et agents supérieurs de la Chambre	375 976	360 228	15 748	4,4
Comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	10 047	9 280	767	8,3
Programme des députés et des agents supérieurs de la Chambre	386 023	369 508	16 515	4,5
Programme de l'Administration de la Chambre	279 058	247 388	31 670	12,8
Autorisations approuvées par le Bureau	665 081	616 896	48 185	7,8

Note : Comme il s'agit de montants arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Annexe B. Changements d'une année à l'autre au budget annuel approuvé (autorisations) par initiative en date du 30 septembre

(en milliers de dollars)

Description	Budget (\$)
Autorisations approuvées par le Bureau pour 2023-2024 (incluant le Budget supplémentaire des dépenses B de 2023-2024)	616 896
Augmentations économiques approuvées pour certains employés de l'Administration de la Chambre	15 180
Augmentations liées au coût de la vie pour les budgets des députés et des agents supérieurs de la Chambre, y compris les allocations pour les déplacements et les baux de bureaux de circonscription	5 632
Gestion du cycle de vie et maintien des technologies de reprise après sinistre et des services des installations	3 637
Indemnités de session et rémunérations supplémentaires des députés	1 770
Conférences et assemblées (OSCE, APF, OTAN) ¹	779
Régimes de retraite des députés (comptes ARP et CRP) ²	400
Plan d'accessibilité 2023-2025	(458)
Régimes d'avantages sociaux des employés (RASE)	(380)
Budget supplémentaire des dépenses de 2024-2025 par rapport à celui de 2023-2024 ³	21 626
Total du budget approuvé	665 081

Note : Comme il s'agit de montants arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

¹ OSCE : Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, APF : Assemblée parlementaire de la Francophonie, OTAN : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, CPC : Conférence parlementaire du Commonwealth

² ARP : allocations de retraite des parlementaires, CRP : convention de retraite des parlementaires

³ Le montant inclut les augmentations économiques de 10,7 M\$ pour les employés de l'Administration de la Chambre, 7,7 M\$ pour soutenir et renforcer la sécurité des députés et 1,8 M\$ pour les RASE. Le Budget supplémentaire des dépenses pour 2024-2025 de 41,4 millions de dollars est inclus dans le budget approuvé, mais n'a pas encore reçu la sanction royale.